

## LESOIR

### La coïncinération en cimenterie jetée au bûcher par Neil Carman

**I**ls étaient 250, jeudi soir, au Collège de Kain, représentant les riverains de Lixhe , Obourg , Antoing et Gaurain-Ramecroix. Tous voisins d'une cimenterie désireuse d'employer des déchets dangereux comme combustible dans leurs fours, ils ont frêmi à l'écoute de l'analyse catastrophiste du biologiste américain Neil Carman (« Le Soir » du 9 avril). Lui qui a inspecté durant douze ans des sites pratiquant la coïncinération , a pu en évaluer les impacts sanitaires et environnementaux. Il est convaincu *qu'il faut prohiber ce processus - ce qui a été fait dans près de 80 % des cimenteries aux Etats-Unis. L'incinération , dit-il, est une pratique dangereuse, a fortiori quand il s'agit de déchets toxiques. Cimenteries et incinérateurs ne sont pas conçus de la même manière, ne sont pas soumis aux mêmes règles. Ces dernières ne disent rien des incidents fréquents durant lesquels les rejets toxiques sont encore plus importants .*

Métaux lourds, furannes, dioxines : le cocktail à la sortie des cheminées serait d'autant plus détonnant qu'il est transporté par des microparticules vite assimilées par l'organisme. Une augmentation de la concentration dans l'air de ces composés, même en deçà des normes légales, mènerait selon lui à une mortalité accrue. Selon les rapports rendus par les cimentiers en 2002, 120 kilos de plomb étaient émis dans l'air américain par leurs industries, *alors qu'un gramme peut contaminer un lac d'un hectare .* Sur la même année, 120 kilos de chrome hexavalent , cancérigène, étaient issus de la combustion des déchets dangereux en cimenteries. En 2002 toujours, un seul site d' Holcim , à Holly Hill (Caroline du Sud), a rejeté près de 22 grammes de dioxines, *là où nos industriels minimisent étonnamment ce risque de pollution ,* souligne Marie-Paule Noulette pour l'ASBL L'Air à l'oeil.

*Si on ne peut pas les brûler, que faire de ces déchets,* demandera Michel Lemay , patron carrier et unique représentant du secteur, jeudi soir. *Il faut prôner la réduction de la production de ces détritux toxiques,* répond l'expert américain . *De plus, des technologies n'utilisant pas la combustion et annihilant les composés néfastes existent.* Et Neil Carman de déplorer *l'intérêt économique de la coïncinération , et donc le lobbying contre les solutions propres.* Sa conclusion s'avère tout aussi tranchée : *Il est délicat de prouver la relation de cause à effet entre la présence de ces polluants et ces affections, mais les riverains du bassin carrier ne pourront préserver leur santé à l'avenir qu'en évitant de boire, manger et respirer.* Un tableau apocalyptique qui a bien entendu conforté les comités de riverains de la CCB dans leur volonté de poursuivre la lutte au Conseil d'état, si d'aventure le ministre Lutgen (lire ci-dessous) confirmait la délivrance du permis ■

ALEXANDRE VALÉE - Le Soir du 23.04.2005